

RAPPORT DU GOUVERNEMENT AU POSTULAT N° 331 DE MADAME EMMANUELLE SCHAFFTER (VERTS), INTITULÉ « RENTIER AI A 100% ET EMPLOI »

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les députés,

Le postulat demande d'examiner la possibilité d'offrir des emplois à des bénéficiaires de l'assurance invalidité (rente à 100%).

Le Gouvernement souligne que plusieurs personnes au bénéfice d'une rente d'invalidité travaillent à l'Etat depuis de nombreuses années à des taux d'occupation variables.

Le Gouvernement entend poursuivre ses efforts pour l'intégration de personnes en situation de handicap au sein de l'Etat tout en respectant le cadre fixé par les différentes instances concernées.

Au vu de ce qui précède, il est proposé le classement du postulat 1026a.

Nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les députés, nos salutations les meilleures.

Delémont, le 13 décembre 2016

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
le Chancelier D'Etat


Jean-Christophe Kübler